

ENGAGEMENT QUALITE

L'ambition de l'AFPDTM dans la démarche qualité est d'être reconnue par l'ensemble de la profession et par notre organisme financeur (FIF PL) en tant qu'acteur majeur du déploiement des compétences dans le strict respect des critères qualité du décret du 30 juin 2015.

Une démarche qualité collective visant la certification ISO 9001 est engagée à cet effet pour structurer les modes de fonctionnement au bénéfice de nos clients, principalement les masseurs kinésithérapeutes, et répondre aux enjeux de conformité aux nouvelles dispositions réglementaires.

Notre démarche qualité se veut pragmatique et simple pour être efficace. Notre politique qualité repose sur des objectifs stratégiques définis et mesurables, dans un plan pluriannuel, revu chaque année :

Gestion
rigoureuse de
nos obligations
déontologiques
et règlementaires

Adéquation de
notre offre de
formation aux
besoins de nos
clients

Maintien d'un
haut niveau de
satisfaction de
nos clients

Meilleur pilotage
de nos activités

Un comité de pilotage assisté d'un consultant externe du Cabinet Carron Consultants, anime, coordonne cette démarche, contrôle l'évolution du référentiel, et vérifie l'adéquation entre la démarche qualité avec les exigences du référentiel.

Christine Van Antwerpen est désignée responsable qualité au sein de l'AFPDTM. Elle est la garante, avec sa Présidente, de la mise en place des dispositifs au sein de la structure.

2016 a été l'année du renouvellement de la certification et **2017** l'année du passage à la version 2015 de la norme ISO 9001 doublée de la certification VERISELECT FORMATION. Le respect de ces référentiels, nous permet de toujours mieux répondre aux enjeux pour la formation : la qualité perceptible pour nos clients et la reconnaissance par nos organismes financeurs.

